



Différence de coût entre la taxe d'habitation et la THLV ?

Par **aca**, le 14/10/2024 à 08:54

Bonjour,

Pourriez-vous d'il vous plaît m'indiquer quelle taxe est la plus chere pour un même bien immobilier, la TH ou la THLV.

En vous remerciant par avance.

Cordialement

Par **yapasdequoi**, le 14/10/2024 à 09:35

Bonjour,

[quote]

Le taux applicable pour la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) correspond au **taux de la taxe d'habitation de la commune**, majoré, le cas échéant, du taux des EPCI sans fiscalité propre dont elle est membre ou celui de l'EPCI à fiscalité propre ayant délibéré afin d'assujettir à la THLV.

[/quote]

Par **aca**, le **14/10/2024** à **14:29**

Merci,

Le taux (avec la valeur cadastrale) est-il le seul élément permettant de calculer ces deux impôts ?

Cordialement

Par **yapasdequoi**, le **14/10/2024** à **14:49**

Le taux s'applique sur la valeur locative.